

## Permanences des Finances publiques dans votre canton

A partir du mois de septembre 2020, un agent des Finances publiques assure des permanences mensuelles au sein du canton Quercy-Rouergue.

• **Dates des permanences de septembre à décembre 2020:**

Lieu	Dates	Horaires
Caylus (France services)	Jeudi 3 septembre Jeudi 1er octobre Jeudi 5 novembre	9h00-12h00 puis 13h30-16h30
	Jeudi 3 décembre	
Laguépie (Mairie)	Mardi 15 septembre Mardi 20 octobre Mardi 17 novembre	9h00-12h00 puis 13h30-16h30
	Mardi 15 décembre	
Parisot (Mairie)	Vendredi 11 septembre Vendredi 9 octobre Vendredi 13 novembre	9h00-12h00 puis 13h30-16h30
	Vendredi 11 décembre	
Saint-Antonin-Noble-Val (France services)	Mardi 8 septembre Mardi 13 septembre Mardi 10 novembre	9h00-12h00 puis 14h00-17h00
	Mardi 8 décembre	

• **Offre de services :**

- 1 - Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- 2 - Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- 3 - Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- 4 - Gérer son prélèvement à la source ;
- 5 - Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ;
- 6 - Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- 7 - Faire une réclamation contentieuse ;
- 8 - Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- 9 - Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
- 10 - Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- 11 - Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- 12 - Obtenir un bordereau de situation ;
- 13 - Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.